

# Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

A Valleyres-sous-Ursins, ce 13 août 1802.

Citoyen Commandant, je suis surpris que lon m'invite à faire une campagne vu que je n'ay pas été payer d'une campagne que j'ai fait il y a trois ans. Je vous assure sur ma parole d'honneur que je ne prétant pas être dans l'obligation de servir la République avant qu'elle ne m'aye payer. ma dernière campagne et quand je ceray satisfait je ne refuse pas de remplir mes devoirs enver le gouverneman. J'entan que le gouverneman remplisse les siens à mon égar qui est de me payer environ trente francs qu'il me doive pour ma dernière campagne avec l'intérêt car si j'avait servi un paysan jaurait été payer quan je serait sortit de chez lui. Vous savé ce que notre Sauveur dit que nul ne doit aller à la guerre à ses depan car je n'ay pas le moyen de servi que je ne soit payer.

Je vous salue.

François-Adam BENAY.

Je n'ai pas réussi à retrouver dans les papiers du commandant Bezencenet quel fut le sort de la requête du citoyen Benay.

Eug. MOTTAZ.

---

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de la Suisse romande** a eu sa séance de printemps à Lausanne, le 22 juin.

M. Aloïs DE MOLIN a lu quelques lettres bien intéressantes de Joseph de Maistre, datées de St-Pétersbourg et adressées à la famille Huber-Lullin, établie alors à Lausanne, dans la propriété de Beauregard. Parti en mission diplomatique pour Pétersbourg, où il vécut de 1803 à 1817, il écrivit souvent à son ami François Huber, arrière-grand-père de M. de Molin.

Ces lettres sont ravissantes. L'austère moraliste, le chrétien intransigeant, l'inexorable vengeur de la justice, le partisan des expiations sanglantes, s'y révèle homme du monde aimable et enjoué, causeur, plein de verve, ami dévoué et attentif. Bien que représentant d'un roi et commensal d'un empereur, il est dans de cruels embarras d'argent. Il raille Chambéry, où, magistrat zélé, il rédigeait autrefois de graves arrêts; il appelle sa ville natale « Asinopolis » et signe « l'Allobroge ». Les lettres de Joseph de Maistre lues par M. de Molin seront prochainement publiées en France.

M. Eug. RITTER a lu une notice sur le voyage que André Chénier fit en Suisse.

En 1767, Voltaire écrivait à un grand seigneur hongrois : « Je suis bien honteux de ce que les stériles montagnes suisses n'aient rien qui soit digne de vous. Il n'y a que des ours, des chamois, des marmottes, des loups, des renards et des Suisses. » Les nombreux Français qui firent le pèlerinage de Ferney ne semblent pas avoir poussé leurs investigations bien loin dans les Alpes. André Chénier paraît être le premier Français de marque qui ait fait exception. C'est vers 1782, à l'âge de vingt ans au plus, qu'il parcourut la Suisse.

En recueillant dans l'œuvre du poète les vers qui font allusion à son passage chez nous, M. Ritter a réussi à retracer le chemin parcouru par André Chénier. C'est à Schaffhouse qu'il aurait foulé tout d'abord le sol helvétique. Il y admire

... Le Rhin tombant en des gouffres profonds.

Il se dirige ensuite vers

... Les bords montueux de ce lac enchanté,  
Des vallons de Zurich, pure divinité,  
Qui du sage Gessner à ses nymphes avides,  
Murmure les chansons sous leurs antres humides.

Il chante ensuite le Grutli,

Où trois pâtres héros ont à la liberté  
Rendu tous leurs neveux et l'Helvétie entière.

Il se rend à Engelberg, pénètre dans la vallée du Hasli, qu'il qualifie de « frais Elysée », visite Interlaken, Thoune, entre dans le Valais et termine son voyage par la vallée de Chamonix et Genève.

C'est là le voyage que, selon M. Ritter, André Chénier fit en Suisse vingt ans avant Goethe.

M. F.-A. FOREL a présenté à la société une pétition datée du 8 janvier 1720 et portant de nombreuses signatures intéressantes, noms de familles vaudoises connues.

Enfin, M. DE BUDÉ a lu une lettre relative au séjour que fit, près de Villeneuve, le fameux Naundor, le prétendu Louis XVII.

M. Jean Grellet, de Neuchâtel, président de la Société héraldique suisse, et M. Victor van Berchem, de Crans, ont été nommés membres du comité de la Société d'histoire. Celle-ci publiera prochainement des documents relatifs au trésor de la Cathédrale et la suite des manaux de cette ville.

— Dans sa séance de mai, la **Société d'histoire fribourgeoise** a entendu un intéressant récit de son président, *M. de Diesbach*, relatif aux fêtes célébrées à Estavayer en novembre 1529 à l'occasion du mariage de Philippe d'Estavayer avec Elisabeth Wallier,

filles de Jacques Wallier, de Soleure, gouverneur de Neuchâtel. Ce furent des réjouissances grandioses, auxquelles toute la population staviacoise prit part. Le jeune époux était, du reste, aimé de tout le monde. On fit une réception magnifique à la fiancée et aux invités, qui furent accueillis par les bourgeois tous en armes ; les cérémonies religieuses eurent un éclat exceptionnel. Banquets pantagruéliques, musique à grand tapage, danse du sabre, jeux, feux d'artifice, brillant carrousel, course des bagues exécutée par les chevaliers, rien ne fut négligé pour mettre en liesse soit les nobles et nombreux invités venus de Fribourg, de Soleure et de Neuchâtel, soit les habitants de la cité d'Estavayer.

Les détails de cette fête sont tirés d'un manuscrit conservé à Soleure et qui fut écrit par un des assistants.

M. DE SCHALLER, conseiller d'Etat, a retrouvé dernièrement le carnet militaire de Louis de Bocard, qui prit part aux combats livrés à Paris lors de la révolution de juillet 1830. A la fin de ce carnet se trouvent quelques pages, malheureusement trop courtes, qui présentent un intérêt historique tout spécial. Elles ont été écrites, en effet, par le lieutenant de Bocard lui-même, au crayon, dans les rues de Paris, presque sous le feu de l'ennemi. Elles donnent en termes concis et énergiques, jour par jour, presque heure par heure, les détails de la marche de l'insurrection et des échauffourées sanglantes auxquelles prirent part nos compatriotes, pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830.

M. TOBIE DE RÆMY, sous-archiviste, a communiqué une pièce relative à l'assassinat de Jacques-Philippe de Gottrau, lieutenant dans la garde suisse, en 1792. Cet officier avait échappé au massacre du 10 août. Au prix de mille efforts, il était parvenu à sortir avec son domestique du Palais des Tuileries et à gagner, par des rues détournées, la demeure d'un ami. Le lendemain, 11 août, au moment où il se disposait à chercher ailleurs un asile plus sûr, il fut reconnu, arrêté et conduit au corps de garde de St-Philippe-du-Roule. Il y subit un semblant d'interrogatoire, mais au dehors la multitude demandait sa mort à grands cris. Il fut fusillé le même jour, au bas des escaliers du corps de garde. Il était âgé de 43 ans. Son domestique s'enrôla dans les milices révolutionnaires, déserta au bout de peu de jours, gagna Fribourg et fit, par devant notaire, le récit de la mort de son maître.

M. MAX DE TECHTERMANN a terminé la série des communications par l'exposé historique de la construction de l'Hôtel du Gouvernement, à Fribourg, qui fut commencée en 1505 et terminée en 1522.

---